



BAC PRO AMENAGEMENTS PAYSAGERS PAR APPRENTISSAGE

OBJECTIFS MÉTIER

Devenir ouvrier hautement qualifié ou responsable
L'ouvrier qualifié en travaux paysagers réalise et organise les chantiers de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts. Il travaille au sein d'une entreprise du paysage ou d'une collectivité territoriale. Il exerce en plein air, seul ou en équipe. Il peut superviser les chantiers et être l'intermédiaire entre le chef d'équipe et le chef d'entreprise (conducteur de chantier). Il s'adapte au chantier, est polyvalent et autonome dans ses tâches quotidiennes. Il doit être réactif face aux difficultés, être force de proposition pour améliorer la qualité de la prestation ou du fonctionnement de l'entreprise

CONDITIONS D'ACCÈS

16-30 ans, 15 ans sortant de 3^{ème}
+ de 30 ans si personne en situation de handicap (RQTH)
Autre nous consulter

STATUT

Apprenti avec couverture sociale
Salaire compris entre 27 et 100 % du SMIC (Modulable selon convention collective)
Carte d'étudiant des métiers délivrée

ADMISSION

Contrat d'apprentissage
Dossier d'admission du CFA-Positionnements
Diplôme accessible par la VAE
Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois), en fonction des places disponibles.
Aide à la recherche de contrat d'apprentissage
Possibilité d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.
Entrées tout au long de l'année

DURÉE

1850h sur trois ans en centre (500h en 2^{nde} - 675 h en 1^{ère} - 675 h terminale)
3 ans : 2^{nde} professionnelle « Nature - Jardin - Paysage - Forêt » et 1^{ère} Bac Pro et terminale Bac Pro Aménagements Paysagers
Adaptation du parcours en fonction du niveau

ALTERNANCE

1 semaine au CFA toutes les 3 semaines en moyenne
- 2^{nde} 14 semaines au CFA et 33 semaines en entreprise/an
- 1^{ère} et terminale 19 semaines au CFA et 28 semaines en entreprise
- 5 semaines de congés payés/an

DIPLÔME

Bac Pro Aménagements Paysagers (RNCP 38857-JO/BO 24 08 2018) (Niveau 4) obtenu par contrôle en cours de formation et épreuves terminales (CCF).
Possibilité de VAA (Validation d'Acquis Académiques)
Délivrance possible du Certiphyto par équivalence

POURSUITES D'ÉTUDES

BTSA en lien avec l'option ou autres

FORMATION

Objectif : Maîtriser les techniques et pratiques professionnelles, prendre des décisions, analyser le fonctionnement de l'entreprise ou de la collectivité territoriale, contribuer à son développement
Disposer de solides connaissances techniques en espaces verts (végétaux, plantations, engazonnement, traitements...). Traduire sur le chantier les plans de travaux et participer à la conception d'études paysagères. Conduire les engins et régler les outils. Assurer la maintenance de 1^{er} niveau. Respecter la sécurité et l'hygiène. Organiser un chantier et réagir face aux aléas. Avoir le sens du contact humain (personnel et commercial). Encadrer le personnel. Posséder des bases en gestion. Contribuer aux démarches Qualité et de développement durable

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Approches scientifique et technologique
Culture humaniste
Inscription dans le monde culturel et professionnel
Engagement dans un projet collectif

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Découverte du contexte, des enjeux professionnels, des processus techniques et technologiques
Conduite du processus de production, mise en œuvre d'opérations techniques et pratiques, gestes de sécurité en situation professionnelle, connaissance du vivant et de son environnement
Module d'enseignement spécifique à l'initiative du CFA

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en face à face et formation en situation professionnelle.

LIEU DE FORMATION

BLANQUEFORT : 05 56 35 61 05

POUR EN SAVOIR PLUS

Service développement: 05.56.35.61.15/14
ou contact@formagri33.com

Référente handicap départementale :
Mme Catherineau : 06.19.26.97.73

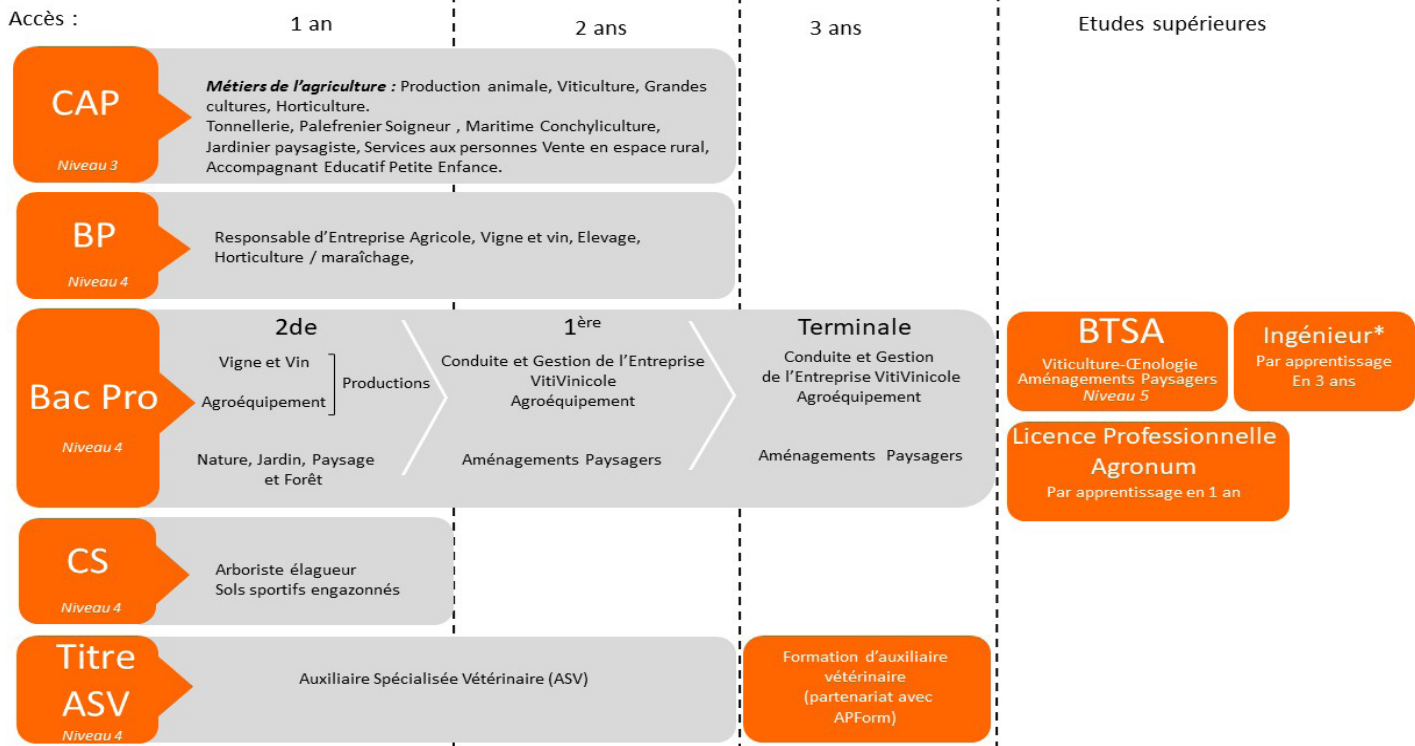
Préinscription en ligne : <https://cdfacfppa33.com/preinscription-apprentissage-professionnalisation/>

Taux de réussite à l'examen/Taux d'insertion professionnelle/
Taux de satisfaction : <https://cdfacfppa33.com/le-cdfa-en-chiffres-de-la-gironde/>

FORMATION GRATUITE

(hors frais annexes, hébergement, restauration, transport ...)

Formations au CDFA Agricole de la Gironde



CDFA/CFPPA de la Gironde
05 57 68 87 97

Lycée Agro-Viticole
05 56 35 56 35
Château Dillon
05 56 95 39 94
CDFA/CFPPA de la Gironde
05 56 35 61 15

Lycée Agro-Viticole
05 57 55 21 21
Château Grand Baril
Château Réal Caillou
05 57 55 21 22
CDFA/CFPPA de la Gironde
05 57 40 03 09

CDFA/CFPPA de la Gironde
05 56 35 61 15

CDFA/CFPPA de la Gironde
06 43 89 82 85

CDFA/CFPPA de la Gironde
05 56 61 02 95

Ecole de Viticulture et d'Enologie
05 57 98 02 70
Château La Tour Blanche
05 57 98 02 70
CDFA/CFPPA de la Gironde
05 57 98 02 74

lieux accessibles
Restauration
Internet

L'établissement adhère au CRFH (Centre Ressource Formation Handicap) pour rendre toutes les formations accessibles.
Réfèrent handicap départementale : Mme Catherineau 06.19.26.97.73

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Union Européenne
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre avenir

© VERSION 04 03 2026 CDFA Agricole de la Gironde • Conception, réalisation, photos : service communication EPLEFA Bordeaux-Gironde
N° SIRET : 19331424200010 - N° déclaration d'activité : 7233P02033